

S. Martin, le 7 Novembre 1992

J. M. BLANCHOT
3 rue des Pinsons
71118 S. Martin Belle Roche
France



à
M. le Président du Chili
Sr. Patricio Aylwin Azócar

Monsieur le Président,

Depuis déjà de longues années, je suis attentif aux événements qui se déroulent dans votre pays. J'ai accueilli avec satisfaction votre arrivée au pouvoir et j'ai voulu savoir quelle politique vous adopteriez vis à vis des violations des Droits de l'Homme commises avant votre arrivée au pouvoir.

Ainsi, en Octobre 1973, Segundo Lepin Antilaf dirigeant du Comité de Pequeños Agricultores à Golvarino a été arrêté à son domicile par une patrouille de Carabineros et abattu peu de temps après. Peu de temps après, la même patrouille tuait les autres personnes Julio Augusto Nikipit Paillao 16 ans, Juan Segundo Nahuel Huaiquimil, Heriberto Collis Nain 63 ans et Victor Llanquien : tout quatre étaient fermiers.

Que sont devenus les disparus de ces personnes ?
ont-ils été recherchés, arrêtés, jugés ?

Une telle impunité n'est-elle pas favorisée par la loi d'amnistie de 1978 (dict. loi 2191) ?
Avec l'Amnesty International, je vous demande très instamment de faire voter l'abrogation de cette loi. Ceux qui violent ou ont violé les Droits de l'Homme doivent savoir que cela ne sera pas toléré.

Very truly yours, Monsieur le Président, l'expression
de mes sentiments très respectueux

J. M. Blanchot